



La Roche Sur Yon, le 2015

- **Aux secrétaires des syndicats**
- **Aux secrétaires des unions locales**
- **Aux membres de la commission exécutive**
- **Au secrétaire de l'USR**
- **A l'animatrice collectif jeunes**

N/Réf. : 15C

INFOS LUTTES N°9

1 - SEMAINE DE DEPLOIEMENT DU 18 AU 22 JANVIER 2016 ; Thème : Salarié(e)s, Sans emploi, Jeunes et Retraité(e)s, Plus de pouvoir d'achat, c'est plus de consommation pour relancer l'économie, c'est moins de chômage et plus de cotisations sociales.

RESULTATS : 5 nouvelles adhésions parvenues à l'UD le mercredi 3 février 2016

2 - 26 janvier 2016 : Journée de grève et de manifestation dans la Fonction Publique : Salaires et pouvoir d'achat : Construisons l'indispensable rapport de forces.

3 - 4 Février 2016 : Journée de grève et de mobilisation pour les 8 de Goodyear : « Défendre son emploi n'est pas un crime ! ». Voir articles du journal Ouest-France.

4 - Lettre Ouverte CGT Trouillet

5 - Flexibilité du temps de Travail : Expression de la CGT Michelin. Voir article Ouest-France du vendredi 5 février 2016.

6 - Pour les syndicats (CGT - SUD), les lycées manquent de Profs. Voir article Ouest-France du samedi 6 février 2016.

7 - Elections TPE 2016. Compte-rendu de la réunion « Élections dans les TPE » du vendredi 5 février 2016 dans les locaux de l'Union Départementale CGT de Vendée.

**26 janvier 2016. Manif' dans
Les 3 fonctions publique
Place Napoléon La Roche sur Yon**

**4 février 2016, Manif'
pour la relaxe des 8 Goodyear
Place Napoléon La Roche sur Yon**



1 - SEMAINE DE DEPLOIEMENT DU 18 AU 22 JANVIER 2016 ; Thème : Salarié(e)s, Sans emploi, Jeunes et Retraité(e)s, Plus de pouvoir d'achat, c'est plus de consommation pour relancer l'économie, c'est moins de chômage et plus de cotisations sociales.

Pourquoi augmenter les salaires ?

Le salaire doit permettre l'épanouissement de chacun et chacune, de satisfaire ses besoins pour une vie décente (logement, alimentation, énergie, eau, mobilité, accès à la culture, etc.).

Il doit assurer une véritable garantie et reconnaissance des qualifications et des compétences.

L'égalité salariale, « à travail égal, salaire égal », est un principe majeur, et c'est en particulier le cas entre les femmes et les hommes. Aujourd'hui, la pauvreté touche 9 millions de personnes dont 2 millions travaillent et vivent avec moins de 987 euros par mois ; 2 millions de personnes percevant le RSA socle doivent survivre avec 510 euros par mois ; Le chômage atteint des sommets avec presque 6,5 millions de demandeurs d'emploi ; Le pouvoir d'achat régresse.

Augmenter les salaires, c'est créer de la demande qui, en lien avec une politique de ré-industrialisation et de développement des services, engagera notre pays vers une sortie de la crise, engageant des créations d'emplois.

- **Union Locale de Fontenay-le-Comte** : Distribution de 4 000 tracts (4 pages salaires) + 4 000 « lettre ouverte » du syndicat CGT Trouillet + consultation nationale des salariés(e).



- **Union Locale de Challans** : Jeudi 21 janvier 2016 : 1 000 tracts distribués à la porte des entreprises « La Mie Câline, Gastromer, Bénéteau + zone industrielle + gare de Challans ».
- **Union Locale de La Roche sur Yon** : 700 tracts distribués aux abords de la zone commerciale les Flâneries + 40 tracts devant entreprise Euro Snacks à Saint-Denis la Chevasse.
- **Union Locale des Sables d'Olonne** : 1000 tracts ainsi que la consultation des salariés ont été distribués.

5 nouvelles adhésions :

- Une salariée de 32 ans. Entreprise VMI à Montaigu
- Une salariée de 24 ans. Entreprise Korian le Bourgenay aux Sables d'Olonne
- Un salarié de 28 ans. Entreprise CTCV TP à Saint-Hilaire de Riez
- Un salarié de 26 ans. Entreprise SARL Erick Michel à Fougeré
- Un salarié de 44 ans. Entreprise Europlacer Industries à la Rocheservière

2 - 26 janvier 2016 dans la Fonction Publique : Journée de grève et de manifestation : Salaires et pouvoir d'achat : Construisons l'indispensable rapport de forces



**ARTICLE OUEST-FRANCE
MERCREDI 27 JANVIER 2016**

Des fonctionnaires publics et territoriaux ont manifesté contre des mesures gouvernementales « d'austérité », hier, à La Roche.

Ils sont facteurs, enseignants ou encore aides-soignants. S'ils n'ont pas grand-chose en commun d'habitude, près de 400 employés de la fonction publique et territoriale de Vendée étaient place Napoléon, à La Roche-sur-

Yon, ce mardi 26 janvier. Ils ont répondu à l'appel lancé par la CGT, FO, FSU et Solidaires.

« Nous aurions pu être plus nombreux car certains grévistes ont été réquisitionnés par leurs employeurs par manque d'effectifs », ajoute Bernard Remaud, secrétaire départemental CGT.

Revendications salariales et lutte contre l'austérité. Avant de démarrer la marche, les différents représentants syndicaux ont exprimé leur indignation. «En 2016, l'austérité reste au menu des fonctionnaires », martèle Patrick Bourasseau, secrétaire à la santé pour FO. « Les réformes mises en place sont là pour faire des économies, sans perspective d'avancement pour le personnel. Sept minutes pour faire une toilette, en maison de retraite, ça rend difficile la vie des agents », a-t-il poursuivi.

Les enseignants étaient largement présents pour protester contre la « très impopulaire réforme des collèges », selon Jean-Jacques Bobin, secrétaire départementale de la FSU. « La disparition du latin et des classes bilingues remet en cause le principe de l'éducation pour tous. Si le gouvernement se satisfait des économies réalisées sur l'éducation, c'est aussi parce qu'il y a 13 000 emplois non pourvus l'année dernière ». Le cortège s'est finalement rendu à la préfecture. Un peu plus tôt dans la matinée, une délégation de six représentants a rencontré Gwenaëlle Chapuis, directeur du cabinet du préfet de Vendée. « Nous tenons à faire remonter nos revendications aux différents ministères concernés », soutient Bernard Remaud.

***26 janvier :
Un succès qui en appelle d'autres***

La journée d'action du 26 janvier fera date: elle a rassemblé la plus forte mobilisation dans la Fonction publique depuis l'élection de François Hollande.

Avec des premiers taux de grévistes qui atteignent les 30%, voire les dépassent, et avec entre 130 et 150 000 manifestants, c'est la confirmation du profond mécontentement des agents et du bien-fondé de cette initiative.

Pour la CGT, c'est une raison de plus pour poursuivre et renforcer la mobilisation pour le pouvoir d'achat et le service public, contre l'austérité et les réformes régressives.

Si le gouvernement envisage à ce stade un niveau d'augmentation faible, il n'en est pas moins contraint de reconnaître qu'il ne peut plus maintenir le gel du point. Avec les personnels, dans l'unité la plus large, la CGT va donc continuer d'agir pour obliger le gouvernement à faire des propositions

sur le pouvoir d'achat conformes aux légitimes attentes des fonctionnaires et agents publics, tout en maintenant nos exigences en matière d'emploi, de conditions de travail, de missions publiques.

C'est dans cette perspective qu'elle se rendra demain à la réunion unitaire des trois organisations qui, au niveau national, ont appelé au 26 janvier.

Attentive aux développements interprofessionnels qui pourraient voir le jour, et qu'elle souhaite, la CGT fonction publique estime d'ores et déjà que le premier jour des négociations salariales doit être placé directement sous la pression du rapport de forces, et donc constituer une nouvelle étape du processus de mobilisation unitaire.

Montreuil, le 26 janvier 2016



ARTICLE OUEST-France. Mardi 26 janvier 2016

Revalorisation des salaires, lutte contre la réforme des collèges : relayant le mot d'ordre national, des syndicats vendéens appellent à la grève et au rassemblement.

Soulagés que l'état d'urgence ne semble pas empêcher les manifestations des fonctionnaires, des syndicats vendéens battent le rappel pour mardi 26 janvier. La CGT, FO, la FSU et Solidaires appellent à la grève et à un rassemblement unique à La Roche-sur-Yon, place Napoléon, à partir de 10 heures.

Bernard Remaud (CGT) résume les revendications salariales : « On demande la revalorisation du point d'indice. Son gel, depuis 2010, a conduit à une baisse des salaires des fonctionnaires. Avec la hausse des cotisations, ils ont perdu 14 % de pouvoir d'achat. »

Ces revendications salariales sont jointes à un premier mot d'ordre : la lutte contre la réforme des collèges. Pour Véronique Gorce (Solidaires) « cette réforme calquée sur celle des lycées conduit à démanteler un peu plus l'équité nationale : suivant le territoire où l'on se trouve, le service ne sera pas le même. » Ludovic Gruget (FO) est catégorique : « Le but de cette réforme n'est pas d'améliorer la qualité de l'enseignement, mais de faire des économies. »

3 - 4 Février 2016 : Journée de grève et de mobilisation pour les 8 de Goodyear : « Défendre son emploi n'est pas un crime ! »

Montreuil le 4 février 2016. Mobiliser pour défendre les libertés syndicales

Solidarité, émotion, détermination sont les mots qui caractérisent les rassemblements dans toute la France pour défendre les libertés syndicales.

Près de 80 initiatives dans de nombreuses villes de France pour dénoncer l'arbitraire patronal et condamner la violence sociale des licenciements et des conditions de vie et de travail dégradées.

Bien qu'il soit trop tôt pour donner un bilan définitif, beaucoup d'initiatives auront lieu en fin de journée, nous recensons déjà des mobilisations conséquentes.

10 000 pour l'Île-de-France et les régions limitrophes, 1 000 à Bordeaux, 500 à Nancy, 600 à Clermont-Ferrand, 1000 à Toulouse, 600 à Grenoble, 200 à Poitiers, 200 à Evreux...

Solidarité avec les Goodyear, exigence de relâche pour nos camarades, aux côtés de ceux d'Air France et de toutes les victimes de la répression patronale pour demander justice dans une loi d'amnistie sont de plus en plus partagées.

Le soutien de personnalités du monde de la culture, associatif, juridique et politique, d'artistes, montre combien la question du droit de défendre son emploi, ses revendications, touche largement l'opinion et interroge la démocratie.

La détermination affichée dans les rassemblements signe l'échec du gouvernement et du Medef dans leurs tentatives d'intimidation.

Au travers des syndicalistes, ce sont les salariés qui sont visés. Rien ne nous détournera de notre action à leurs côtés pour défendre les revendications et gagner le progrès social.

Pétitions : « Nous sommes tous des Goodyear ! » : 5 février 2016 : 156 232 signatures. Nous pouvons être des millions à faire reculer Hollande, Valls et Macron en commençant par leur imposer l'arrêt des poursuites contre les huit de GOODYEAR, et en organisant le plus grand rassemblement solidaire en prévision de l'appel.



ARTICLE OUEST-FRANCE. Mercredi 3 février 2016

La CGT en Vendée appelle à une journée mobilisation et de grève, en soutien aux salariés de Goodyear condamnés à de la prison ferme. « Défendre son emploi, ce n'est pas un crime. » Nicolas Rouger, secrétaire général de la CGT Vendée, ne décolère pas du jugement rendu, le 12 janvier dernier, par le tribunal

d'Amiens, condamnant des salariés à de la prison ferme. En 2014, huit salariés de Goodyear avaient séquestré, durant trente heures, deux cadres de l'entreprise, le DRH et le directeur de la production.

Ils protestaient contre la fermeture annoncée de leur usine. « Le procureur de la République a décidé de poursuivre les salariés, alors que l'entreprise avait abandonné toute plainte », observe Nicolas Rouger. Et la sanction passe mal : 24 mois de prison dont neuf mois fermes avec cinq années de mise à l'épreuve. « C'est une des condamnations pénales les plus lourdes de ces trente dernières années », remarque Nicolas Rouger. « C'est un véritable scandale et une atteinte grave aux libertés syndicales. »

Lors de leur procès, les prévenus avaient évoqué « un coup de colère » face à une direction qui « n'apportait aucune réponse » à la « détresse sociale » dans laquelle se trouvaient les salariés de cette entreprise de 1 143 personnes, fermée quelques jours après. « La CGT ne laissera pas emprisonner ses militants », lancent les syndicalistes. Une pétition « *Nous sommes tous des Goodyear* » a recueilli, à ce jour, 151 485 signatures. Ce jeudi a été déclaré journée de grève et de mobilisation nationale, les syndicats Force ouvrière et Solidaire viendront épauler la CGT lors de ces manifestations. Rassemblement, ce jeudi 4 février, entre 12 h et 14 h, place Napoléon, à La Roche-sur-Yon.



ARTICLE OUEST-France. Samedi 6 février 2016

Répondant à l'appel de ses instances nationales, la CGT a rassemblé, jeudi, une centaine de personnes, soutenue par des représentants de SUD et de FO. « **Nous avons des propositions à faire, mais l'exercice du droit syndical est le plus souvent bafoué, et même le gouvernement participe à affaiblir le mouvement syndical** », a martelé Nicolas Rouger, secrétaire général de la CGT de Vendée.

Le syndicat relève dans de nombreuses entreprises vendéennes des entraves graves aux droits des salariés, voire des tentatives de licenciement, qui traduisent un manque de dialogue social, dans un contexte national marqué par les peines de prison infligées à huit salariés de Goodyear. « **Les employés sont poussés à bout, faute de pouvoir se faire entendre** », regrette-t-il. Les manifestants devaient être reçus par le préfet dans l'après-midi.



SYNDICAT CGT TROUILLET 85



*Lettre ouverte à
M. le P.D.G de TROUILLET 85*

Monsieur le Président Directeur Général,

Vous affichez dans l'entreprise une note d'information qui nous oblige, salariés et leur organisation syndicale, à éclairer la population des communes du Pays de Fontenay-le-Comte sur la réalité de ce qui se passe dans l'entreprise TROUILLET 85.

Votre note d'information à l'ensemble du personnel mentionne : *"En effet, certains éléments sont venus ralentir notre croissance, tels que le fort taux d'absentéisme, mais également, la journée de grève du 23 novembre qui a entraîné l'interruption de la production"*.

Nous contestons de tels propos car il est plus facile de rejeter la responsabilité sur les salariés que de vous interroger sur les motifs de l'absentéisme. Celui-ci peut être le fait du management dans l'entreprise ainsi que les conditions de travail que les salariés subissent à longueur de journée (chaleur excessive en été, froid insupportable certains hivers, désorganisation continue du travail entraînant un excès de fatigue, atmosphère polluée par les fumées des soudures qui stagnent dans les ateliers...).

Dans la presse, vous vous vantez d'avoir réalisé 5 millions d'euros d'investissements, mais fort est de constater que les conditions de travail ont très peu changé depuis la reprise de SAMRO par votre groupe il y a 3 ans !

Quant aux arrêts de travail, ils ne sont pas dus à la complaisance des médecins ! Jugez par vous-même : opération cardiaque, accident vasculaire cérébral, dépression nerveuse, opération du dos ... etc.

Pour ce qui concerne la grève du 23 novembre 2015 qui a stoppé la production, vous faites croire qu'elle était sans fondement ! Pensez donc, votre société n'avait tout simplement pas réglé en temps et en heure les cotisations qu'elle devait à la mutuelle d'entreprise, alors que vous affirmiez, lors des réunions de comité d'entreprise, que toutes les cotisations étaient à jour.

C'est par lettre de cette mutuelle que le personnel a appris que leurs remboursements étaient suspendus du fait du non-paiement de la part patronale de leur mutuelle. Vous trouvez cette grève injustifiée ? Mais des familles entières se sont vues privées de tout remboursement sur les frais engagés pour leur santé et celle de leurs enfants !

Il est vrai que pour vous ce qui compte c'est la production, les objectifs que vous avez fixés et les profits que vous allez en tirer ! La santé de vos salariés vous importe fort peu !

Concernant la mutuelle d'entreprise, dans cette note d'information, vous affirmez maintenir la part employeur à 60 % au lieu des 50 % fixés par la loi, ce afin de garantir le salaire de chaque salarié.

Faut-il vous rappeler qu'il s'agit d'un acquis social ! Quant à maintenir le salaire ? Vous savez que la part patronale sera soumise à l'impôt pour les salariés et qu'elle impactera donc leur pouvoir d'achat. De plus, n'oubliez pas que les salaires dans votre entreprise n'ont pas augmenté depuis 3 ans ! Les salariés ont également perdu la prime d'équipe de 160 € quand vous avez décidé de supprimer le travail en équipes (2x7).

De plus, vous avez osé retirer, sur la feuille de paye de décembre 2015, la journée d'arrêt de travail collective du 23 novembre, ainsi que la prime de productivité. Sachez que nous en réclamons le paiement car vous êtes entièrement responsable de cet arrêt collectif.

Avez-vous oublié que lorsque le Tribunal de Commerce vous a accordé la reprise de SAMRO, il y avait 162 salariés sur le site, et qu'aujourd'hui il n'en reste que 100. C'est vous qui avez estimé qu'il y avait 74 personnes de trop et qu'il n'était pas question de faire un plan de sauvegarde de l'emploi ! Alors vous avez eu recours aux licenciements secs pour faute, poussé des salariés à négocier leur licenciement suite aux pressions qu'ils subissaient à leur poste de travail ! Bel exemple de management qui a eu comme conséquence une diminution drastique du nombre de salariés dans l'entreprise et une augmentation du chômage dans un Sud Vendée déjà fortement impacté.

Nous ne voyons là aucune raison de votre satisfaction dans la presse locale, Monsieur le Président Directeur Général ! Cette lettre sera communiquée à l'ensemble de la population, aux élus qui ne pourront plus affirmer qu'ils ne "savaient pas" et qu'ils devront prendre leurs responsabilités en tant qu'élus de la Nation !

Veillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, nos salutations syndicalistes.

Les Elus C.G.T. Trouillet 85

Le 18 janvier 2016

Entreprise Trouillet : distribution de tracts



Hier en fin d'après-midi, une vingtaine de militants cégétistes de l'entreprise Trouillet de Fontenay, ont distribué la lettre ouverte envoyée à leur PDG à des automobilistes. Cette distribution de tracts, dénonçant un climat social très tendu au sein de l'entreprise, s'est déroulée aux ronds-points de l'Hyper U et du Leclerc.

Ouest France 20/01/2016

ARTICLE OUEST-FRANCE – vendredi 5 février 2016



Moyennant des investissements, la direction réclame plus de flexibilité. Deux syndicats sont contre (FO et la CGT), deux autres (CFE-CGC et Sud) sont pour, ainsi qu'une majorité de salariés.

Près de 60 millions d'euros d'investissement, une centaine de créations d'emplois prévus, de nouvelles machines pour arriver à une capacité d'1,2 million de pneus par an... Sur le papier, le projet de la direction de Michelin, baptisé Skipper, a vraiment tout pour plaire. D'autant qu'il donne des perspectives à long terme, pour les salariés notamment.

Mais voilà, il y a la contrepartie, c'est la flexibilité. Elle est en train de faire voler en éclat le camp syndical. La direction en a fait une condition sine qua non de son plan. Elle veut que les 700 salariés du fabricant de pneus passent du 3x8 au 4x8. Concrètement, les salariés seraient appelés, demain, si cet accord est validé, à travailler le samedi et le dimanche.

Inacceptable pour la CGT. « Skipper, c'est un plan de destruction de la vie familiale et associative, dénonce Anthony Guilloteau. Ce plan, nous ne le signerons pas en l'état, car c'est une flexibilité terrible qui s'annoncerait. On resterait chez nous en période basse, on travaillerait comme des bêtes en période haute. »

« Certains salariés ont peur »

Du côté de FO, ce plan ne passe pas non plus. « Aujourd'hui, déplore Philippe Rocheteau, patron de FO, la direction ne retient que le 4x8 dans l'accord, mais ça n'est pas que ça. » « On s'interroge, ajoute le syndicaliste, est-ce qu'il n'y a pas une entourloupe là-dedans ? ». Pour le « patron » de FO, l'accord aurait été, peu à peu, vidé de sa substance, ce qui, à ses yeux, le rend caduque. Au point que le syndicat, pourtant associé à la consultation du personnel les 12 et 13 janvier derniers, semble aujourd'hui freiner des quatre fers, refusant de signer cet accord. Un « virage » qui ne passe pas forcément très bien auprès de certains salariés, sachant que 62 % du personnel a dit « oui » au plan Skipper.

Et c'est bien ce qui inquiète deux autres syndicats maison, la CFE-CGC et Sud, eux aussi partenaires de la consultation, et qui viennent de parapher l'accord.

FO et la CGT ont les moyens de faire échouer le plan Skipper s'ils font jouer leur droit d'opposition. Si tel était le cas, « l'accord serait invalidé, ce qui compromettrait sérieusement l'avenir du site Michelin yonnais, et donc les emplois qui en découlent », redoute René Bocquier, de Sud. À FO, pour ne pas envenimer la situation, on évite de mettre trop d'huile sur le feu. « Une réunion aura lieu en début de semaine prochaine », indique, prudent, Philippe Rocheteau, bien conscient que le climat social est extrêmement tendu.

Certains salariés reprochent ouvertement à ces deux syndicats de jouer avec le feu. « La direction brandit la menace de l'emploi qui serait fragilisé, et ça marche auprès de certains salariés, qui ont peur, déplore Anthony Guilloteau. Mais ils ne savent pas à quelle sauce ils vont être mangés. »



Le boom démographique a créé des classes surchargées. Les lycées manquent de profs. Et ajustent le nombre d'heures d'enseignement. Les syndicats tirent le signal d'alarme.

13 000 nouveaux lycéens sont annoncés dans la Région d'ici 2025. En Vendée, on en attend près de 4 000. Dans les lycées publics yonnais, l'onde de choc de cette déferlante s'est déjà fait sentir en septembre dernier. « Les bébés de l'an 2000 » ont grandi et sont venus grossir les effectifs des établissements yonnais. **« À la rentrée, les lycées publics yonnais ont accueilli en moyenne une trentaine d'élèves en plus, observe Véronique Gorce, enseignante à Mendès-France. Les indicateurs portent à croire qu'ils devraient encore être nombreux en septembre 2016. ».** La Vendée, toujours attractive, continue d'accueillir de nouvelles familles. Du coup, dans les lycées, les élèves devront encore se serrer les coudes pendant quelques années. **« Regroupée dans des classes à 35 élèves, cette génération ne connaîtra jamais les classes à 24 ou 27. »**

Cette projection inquiète les enseignants. **« Les internats sont archi-combles, peste Véronique Gorce. À Mendès-France, nous avons quinze élèves sur liste d'attente depuis le début de l'année. »**

Une logique comptable. Car ce sont bien les conditions d'accueil et d'enseignement que l'intersyndicale dénonce. **« Une augmentation démographique pas anticipée et des conditions de travail dégradées conduisent à des situations intenable », s'agacent les enseignants. « On fait croire à un accompagnement personnalisé, mais comment voulez-vous le faire dans des classes à 35 ? souffle Véronique Gorce. Moi, je ne vois pas. »**

En question ? Le manque de professeurs, qui a des conséquences sur les heures d'enseignement. **« À effectif constant, les lycées n'offrent plus le même nombre d'heures d'enseignement à tous les élèves »,** poursuit Stéphane Thobie, du lycée Branly. Ils énumèrent pêle-mêle : les heures de dédoublements non réalisées, le non-respect des enseignements légaux et les options les moins prisées qui peuvent indirectement être sacrifiées. **« On regroupe des élèves qui ont six ans de latin avec des débutants, ça finit par les dégoûter. Et à la fin, le latin est supprimé »,** regrette Véronique Gorce.

L'intersyndicale met en avant ces disparités qui renforcent les inégalités entre élèves, et même entre établissements. **« D'une logique pédagogique, nous sommes passés à une logique comptable »,** affirme François Lagleize, enseignant à Kastler, rappelant au passage, les missions annexes qui leur sont demandées : tâches administratives, gestion des plannings entre profs... **« On aime notre travail, mais ces dysfonctionnements prennent énormément de temps. Ils nous détournent d'autant de notre mission pédagogique »,** souffle Nadia Taïbi, du lycée De Lattre.

Enfin, les organisations (1) membres de l'intersyndicale réaffirment leur volonté d'abroger la réforme des collèges : **« Ce qui leur arrive actuellement, c'est ce que l'on a vécu »,** affirme Stéphane Thobie. Pour Véronique Gorce : **« Cette réforme, calquée sur celle des lycées, conduit à démanteler un peu plus l'équité nationale : suivant le territoire où l'on se trouve, le service ne sera plus le même. »**

7 - Elections TPE 2016. Compte-rendu de la réunion « élections dans les TPE » du vendredi 5 février 2016 dans les locaux de l'Union Départementale CGT de Vendée.

Introduction :

9 856 Très Petites Entreprises (TPE) sont recensées en Vendée

Nous avons en cette année 2016 une échéance d'une très grande importance pour l'ensemble de la CGT, que sont les élections TPE.

Ces élections sont prévues pour décembre 2016, et concerneront environ 4 600 000 salariés. Lors des dernières élections en 2012, seulement 10.4% des salariés des TPE s'étaient exprimés.

Il faut nous mettre en état de marche et organiser les salariés des TPE, pour être la CGT de tous les salariés, et mener une vraie bataille idéologique pour donner confiance en la CGT et faire connaître nos revendications.

Quand 59% de l'ensemble du salariat estiment avoir un salaire trop bas, c'est 72% des salariés des TPE qui pensent cela.

Pourquoi ces élections sont si importantes et quels sont les enjeux ?

D'abord pour les salariés eux même, car tous salariés, qu'elle que soit la taille de l'entreprise, a droit à être, représenté, défendu, et accéder aux activités sociales.

Les dernières élections, de part leurs résultats, ont montré très nettement qu'un grand nombre de salariés des TPE était sensible au discours CGT et que nos revendications étaient en adéquation avec les attentes des salariés sans qu'ils soient en contact avec l'organisation.

L'autre enjeu de taille est la représentativité qui découlera directement du résultat de ces élections.

Il faut que nous ayons bien en tête que si la CGT est la première organisation syndicale, c'est grâce au résultat des élections TPE de 2012 avec 29.54%. Mais attention, l'écart qui nous sépare de la CFDT est très serré. Avec 10% de participation en 2012, 47 334 voix nous séparaient de la CFDT. A n'en pas douter, celle-ci nous attend au tournant.

Ces élections serviront pour partie de base aux élections prudhommales, les résultats seront donc régionaux pour les intégrer aux résultats prudhommaux.

L'autre nouveauté, est que le vote ne se fera pas sur cigle comme en 2012, mais sur liste.

Chaque région devra présenter 10 candidats, issus des TPE. Ces élus devront siéger à la CPRI (commission paritaire régionale interprofessionnelle), ils seront les représentants des salariés de l'ensemble des TPE. Ils ne disposeront que de seulement 5 heures par mois pour effectuer leur mission et ne pourront accéder aux entreprises que sur autorisation du patron. Inutile de vous dire que leur mission risque d'être rude !

La représentation syndicale au sein des CPRI découlera de la représentativité issue des élections. Les professions de foi pourront être régionales et devront avec la liste des candidats être déposées pour le mois de mai, avec obligation de parité.

Depuis 2012, des CPRA (commission paritaire régionale artisanat) ont été mises en place.

Pour les pays de Loire, la CPRA a produit :

- 1 livret explicatif sur les droits des salariés.
- 1 document présentant les métiers de l'artisanat.
- La mise en place de carte loisir et culture.

Pour réussir ces élections plusieurs questions et réflexions s'imposent à nous.

Comment aller à la rencontre des salariés et quels secteurs des TPE cibler en priorité ?

Nous devrions avoir une réflexion sur une campagne de syndicalisation en direction des salariés des TPE.

Il y a une attente particulière de ces salariés vis-à-vis de la CGT, sur des questions sur la protection individuelle, protection sociale, accès à la culture sport loisirs. Ce qui revient très souvent lorsque l'on interroge ces salariés c'est d'avoir les mêmes droits que les salariés ayant un comité d'entreprise.

Comment appréhender les problématiques propres à chaque TPE ?

Bon nombre de salariés des TPE relève de convention collective, sans parfois même le savoir. Il nous faut les informer sur ce que porte la CGT au niveau des conventions collectives et ce que nous avons obtenus. Très peu de salariés sont au courant de leurs droits et des obligations de l'employeur.

Ce travail devra se faire conjointement avec les principales fédérations concernées, nous avons besoin d'elles pour nous informer des revendications spécifiques.

Les principales fédérations concernées sont :

Le commerce qui représente à elle seule 50% des TPE, la construction, la santé, l'agro, les bureaux d'études, la métallurgie, la FERC, THC, Ports et Docks.

Il serait intéressant de se déployer en direction des CFA (centre de formation des apprentis) où les attentes sont nombreuses et l'accueil généralement excellent.

Nous pourrions également mettre en place un livret d'accueil spécifique TPE, les syndiqués issus des TPE sont bien souvent des isolés que l'on retrouve dans nos UL. Appuyons nous sur toutes nos structures.

Nous allons devoir mobiliser le maximum de nos syndicats sur cette campagne, qui devra être de proximité avec une identité visuelle forte, et des actions cohérentes entre elles.

Pour nous aider à mener ce travail nous disposons ou allons disposer de :

- Plusieurs flyers (Artisanat, petits commerces, professions libérales)
- Plusieurs affiches seront disponibles à partir du printemps (2 formats)
- Un petit film
- Un power point à présenter dans nos structures (actuellement non finalisé en attente des décrets sur les CPRI)
- Sur le site confédéral, il y aura un clip de témoignages de salariés des TPE, et une vidéo intitulée « pourquoi aller voter ».
- Un livret apprentis sera retravaillé en fonction de cette campagne, avec flyers pour tracter aux CFA.
- Des incursions presse et radio sont possibles, une aide financière confédérale est possible pour cela.
- Des messages sur les réseaux sociaux.
- Un stand au congrès confédéral sera consacré à cette campagne.
- Et bien sur, la NVO qui devrait y consacrer un numéro spécial.

Les fédérations du commerce et de l'aide à la personne proposent également quelques supports.

➔ Pour les assistantes maternelles : Elles peuvent trouver en ligne des renseignements sur leur contrat de travail. Il suffit de taper : moncontratenpoche.fr

➔ Pour le commerce : Un jeu est également en ligne « J'ai des droits » expliquant d'une manière ludique le droit des salariés du commerce. Tout comme en 2012, une caravane fédérale sillonnera

environ 30 villes. La logistique pour accueillir cette caravane étant lourde, elle s'adresse plus aux grandes villes.

La fédération du commerce lancera également une campagne presse, radio et réseaux sociaux.

Et pour finir, le lancement national de la campagne doit se faire dans les toutes prochaines semaines par Philippe Martinez.

Compte-rendu de la réunion « Elections TPE » en présence des secrétaires d'Unions Locales et des secrétaires de syndicats.

Déploiements : 5 secteurs sont ciblés :

- Les Pharmacies (Fédération Chimie)
- Le secteur automobile, et plus particulièrement, les garages (Fédération Métallurgie)
- Les commerces
- Les ambulances et Taxis (Fédération Transport)
- Les assistantes maternelles (Fédération Organismes Sociaux)

Trois périodes de déploiements :

1 → Du 29 février au 11 mars : lancement de notre campagne « Elections TPE » en direction des entreprises ciblées ci-dessus. Les Unions locales et syndicats sont invités à s'inscrire dans la quinzaine proposée.

2 → Du 23 au 27 mai : déploiement où priorité sera faite aux apprentis.

3 → Du 14 au 25 novembre : Nouveau déploiement où chaque Union Locale est invitée à se déployer. Une journée sera commune à l'ensemble des U.L. Une conférence de presse sera organisée en amont.

- Chaque Union Locale doit désigner un référent.
- La proposition est faite d'acheter auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'annuaire des entreprises de moins de 11 salarié(e)s.
- Information dans le journal de l'UD : Elections TPE et enjeux en termes de représentativité et impact sur la désignation des conseillers prud'homaux.
- Une information sur les élections TPE sera effectuée sur le site de l'UD.
- Jean-Pierre Auvinet (CGT Jeanneau - Fédération Chimie) contact la Fédération de la Chimie pour avoir un tract qui serait distribué aux salarié(e)s des pharmacies.
- Trouver un candidat dans un les 5 secteurs ciblés ci-dessus. (Voir avec le listing des syndiqué(e)s isolés)